

Informations de base	
2023/2819(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023 en vue de résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur des fruits et légumes, dus à des événements météorologiques défavorables et à des mesures connexes Complétant 2018/0216(COD) Subject 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.06.01 Fruits, agrumes 3.10.06.02 Légumes 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2819(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0216(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/13066